

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Gros entretien 2024 menuiserie

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

LA RANCE lance une consultation pour le gros entretien 2024 -Menuiserie, sur son patrimoine.

Le dossier de consultation est disponible sur : http://www.marchessecurises.fr et chez Duplittech à Saint-Malo.
Date limite de remise des offres : vendredi 19 avril 2024, 17 h 00.

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Laurenan, 22230 Laurenan.
Type de Numéro national d'identification : Siret.
N° National d'identification : 212 201 222 00016.
Groupeement de commandes : non.
Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien vers le profil d'acheteur : https://marches.megalix.bretagne.bzh
Identifiant interne de la consultation : aménagement Le Châbre.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : M. le Maire.
Email : mairie.laurenan@wanadoo.fr
Tél : 02 96 25 67 00

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée restreinte sur références (en 2 phases).
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : voir règlement de la consultation (RC).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : jeudi 11 avril 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification des rues de l'Argoat, du Châbre et de l'Étrat (Routes Départementales n° 16 et n° 22 en agglomération).
CPV - Objet principal : 71000000-8.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rue de l'Argoat, du Châbre et de l'Étrat (Routes Départementales n° 16 et n° 22 en agglomération).
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Laurenan.
Durée du marché (en mois) : 24 mois.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), 7, rue Saint-Benoît, 22000 Saint-Brieuc, 02 96 62 81 27.
Affaire suivie par Dominique Bernard.

Lieu principal d'exécution du marché : commune de Laurenan.
Durée du marché (en mois) : 24 mois.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), 7, rue Saint-Benoît, 22000 Saint-Brieuc, 02 96 62 81 27.
Affaire suivie par Dominique Bernard.

Sulniac (56), Les Touches

Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que sa famille et ses amis vous font part du décès de

Lucienne LE BRUN
née JEGO

Une cérémonie d'au revoir sera célébrée **lundi 25 mars 2024, à 10 heures, en l'église de Sulniac**, suivie du dépôt de l'urne au cimetière, où elle reposera près de Pascal et sa famille, dans la vie éternelle.
Pas de fleurs, mais des messes et des prières pour le repos de leur âme.
Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques

PF Guillou, Saint-Géréon, 02 40 96 10 24

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr
Publicité locale :
Additi média, tél. 02 30 88 07 75. www.additimedia.fr
Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.
Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %. Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr
Publicité locale :
Additi média, tél. 02 30 88 07 75. www.additimedia.fr
Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.
Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %. Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42 %. Eutrophisation : 0.010 kg/tonne.

Tirage du mardi 19 mars 2024 : 473 361

Certifié PEFC- PEFC/10-31-3502

Obsèques

Il est passé de l'autre côté de la rive, **Monsieur Daniel TURMEL** à l'âge de 68 ans.
De la part de :
Pascale Turmel, née Ruellan, son épouse;
Bastien et Juliette, Thomas, ses fils;
Paulette, sa sœur, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 21 mars 2024, à 14 h 30, en l'église de Saint-Hervé**.
Daniel repose à la chambre funéraire de l'Oust, rue du Parc Mail à Uzel.
Visites ce jour et mercredi de 14 h à 18 h 30.

Remerciements à ses voisins, ses amis pour leur soutien, la pharmacie de Plouguenast, Sylvie et Isabelle ses infirmières, les pompiers d'Uzel, pour leur dévouement et leur gentillesse.
Pas de fleurs, ni de plaques, des dons à une association pour enfants malades seront préférés.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur <https://pompes-funebres-uzelaises-mainguy.fr>

PF Mainguy - Funéplus, Uzel, 02 96 28 80 53

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 21 mars 2024, à 14 h 30, en l'église de Saint-Hervé**.
Daniel repose à la chambre funéraire de l'Oust, rue du Parc Mail à Uzel.
Visites ce jour et mercredi de 14 h à 18 h 30.
La famille remercie le personnel soignant et médical.
Ni fleurs, ni plaques, des dons à une association pour enfants malades seront préférés.
Condoléances sur <https://pompes-funebres-uzelaises-mainguy.fr>

PF Mainguy - Funéplus, Uzel, 02 96 28 80 53

PF Ravard, Varades, 02 40 98 30 39

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier, Annabel Desgrées du Loù, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard, Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président ; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loù, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quéméner, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

survenu à l'âge de 95 ans.
De la part de :
Josiane et Laurent Le Fur, Patrick et Suzanne Le Borge, Evelyne et Roger Le Guen, ses enfants;
ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et toute la famille.

La célébration religieuse aura lieu **jeudi 21 mars 2024, à 14 h 30, en l'église de Lignol**.
Jean repose au funérarium de Guéméné-sur-Scorff, 9 ZAC du Rulan.
Visites de 8 h 30 à 19 h.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui, par leurs témoignages de sympathie, prendront part à sa peine et tout particulièrement le Dr Robin, l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Bubry, ainsi que tous les intervenants extérieurs.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques

PF Régnier, Guéméné-sur-Scorff, 02 97 51 26 04

PF Prigent, Lorient, 02 97 64 19 56

PF Ravard, Varades, 02 40 98 30 39

Suite des obsèques

PF Plancoëtines, Plancoët, 02 96 84 48 35

PF Héлары-Le Roy, Binic, 02 96 70 61 85

PF Kergal-Le Gac, Muzillac, 02 97 41 54 55

Avis administratifs

Le public est informé qu'en application d'un arrêté pris par Lannion-Trégor-Communauté en date du 27 mars 2024 une enquête publique est ouverte en vue de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non-collectif sur la commune de Lannion.
Le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Lannion pendant la période du 3 avril au 6 mai inclus, pour que les habitants intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.
Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier est également consultable sur le site internet de la commune : <https://www.lannion.bzh> et de Lannion-Trégor-Communauté : <https://www.lannion-tregor.com/fr/eau-assainissement/l-assainissement-collectif.html>

Les personnes intéressées pourront formuler, pendant la durée de l'enquête, leurs observations sur le projet :
- soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet à la mairie de Lannion (ou sur feuillets mobiles qui lui seront annexés),
- soit par courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie de Lannion, avant la clôture de l'enquête,
- soit par courriel : za-lannion.enqueteepublique@lannion-tregor.com
- soit directement à la commissaire-enquêtrice lors des permanences qu'elle tiendra en mairie :
- le mercredi 3 avril de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 20 avril de 9 h 00 à 12 h 00,
- le lundi 6 mai de 14 h 00 à 17 h 30.
Par décision du 23 janvier 2024 de M. le Président du tribunal administratif de Rennes, Mme Martine Viart est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

À l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire-enquêtrice qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au président de Lannion-Trégor-Communauté le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.
Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet des Côtes-d'Armor, au maire de Lannion et au président du tribunal administratif.
À l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur la commune de Lannion tel que soumis à l'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique.
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Lannion-Trégor-Communauté (service eau-assainissement, téléphone 02 96 05 60 89 et mail : marina.pape@lannion-tregor.com)

Le Président Gervais EGAULT.